



AG du 9 Avril 2022 – Maison des Solidarités

Nombre de personnes présentes pour les votes: 17

Nombre de procurations : 31

Invités :

Catherine Michard, Directrice de la Maison des Solidarités

Fanny Di Dio, Maison des Solidarités

Le Bureau de la Maison des Solidarités : était présent Bernard Bernu – présidente et Catherine Nguyen.

Les producteurs : était présent, Olivier D'Ancona – Brasseur, Thomas Lafouasse – Maraicher, Thomas et la ferme GAEC du Pis-Vert – Collectif Percheron

Ordre du jour :

- A. Intervention de Catherine, Directrice de la Maison des Solidarités (MDS)
- B. Point sur les contrats
- C. Rapport moral 2021
- D. Rapport financier 2021 et vote des comptes
- E. Questions diverses
- F. Élection du Conseil d'Administration
- G. Élection du Bureau

A. Intervention des représentants de la MDS

Catherine, nouvelle directrice de la MDS s'est présentée aux amapien.nes. Elle est elle-même amapienne dans l'Essonne et connaît bien le fonctionnement des AMAP.

Catherine et Fanny ont rappelé que l'AMAP participe à la vie de la MDS et qu'elles étaient liées depuis leurs créations. La newsletter de la MDS est envoyée à tous les adhérents de l'AMAP.

Fanny est présente aux distributions le jeudi.

Bernard Bernu, président de la Maison des Solidarités, nous invite à l'AG de la MDS qui se tiendra le vendredi 3 juin en soirée.

B. Point sur les contrats

1. Nemeto - Contrat Bière

Olivier le brasseur était présent à l'AG. La brasserie emploie 4 personnes, deux à temps plein et 2 à 30%.

Depuis Août 2021, la brasserie a ouvert à Nanterre ce qui leur permet de ne plus brasser en nomade. Ils peuvent aussi proposer de nouvelles bières (bière au miel, brune, hibiscus concombre, etc.). Les noms des bières font tous référence à des lieux de Nanterre.

L'inauguration de la brasserie devrait avoir lieu en juin et les amapien.nes seront invitées.

Pour l'approvisionnement, ils utilisent de l'orge français mais pour le houblon cela est plus compliqué et seulement une partie est produit localement. Ils prévoient une bière au houblon frais et local.

Le contrat bière a démarré en septembre 2021 avec 3 livraisons sur l'année et deux formats de contrat.

Pour la livraison de juin, les amapiens ayant un contrat pourront commander des bières supplémentaires, une liste sera fournie par Thomas G.

En septembre, des contrats seront proposés avec une quantité plus importante et également la possibilité de commander en plus (notamment les nouvelles bières). Un format 75cl est également maintenant disponible.

La brasserie Nemeto a un contrat avec notre AMAP et l'AMAP Argenteuil mais sont en discussion avec d'autres AMAP potentielles.

Une sortie pourra être prévue en mai ou en juin sur un samedi. Cette date sera choisie en fonction de la date de la sortie à la ferme Lafouasse.

2. Lafouasse - Contrat Légumes

Thomas Lafouasse était présent. L'année 2021 a été décevante après une bonne année 2020. En effet, une baisse de la consommation a été observée notamment dans les épiceries bio. Pour compenser la perte de débouchés hors AMAP, il sera possible de commander des produits additionnels: soupe, légumineuses ou pâtes.

Les AMAP représentent 40% des ventes de la ferme Lafouasse. 30% est vendu en direct à la ferme et le restant est vendu en magasins, ruche qui dit oui, etc. L'intérêt des AMAP est la sécurité de la trésorerie, de plus, le nombre de paniers est resté stable à 52 paniers. En effet, l'AMAP ne rencontre pas de difficulté à recruter même si ce n'est pas le cas dans certaines AMAP (information d'AMAP Ile de France).

La ferme Lafouasse prévoit de réduire le nombre d'hectares de maraîchage et le nombre de personnel. Aujourd'hui 9 équivalents temps plein travaillent sur la ferme. La vente directe à la ferme va être complétée d'un site de vente en ligne. Certains contrats vont s'arrêter comme la Ruche qui dit oui car ils nécessitent beaucoup de préparation.

Le contrat 2021-2022 a débuté le 30 septembre, contrairement aux autres contrats Amap, il va de septembre à septembre.

Pour celui de 2020-2021, il avait été prolongé jusqu'au 21 septembre 2021 car, à la demande de la Ferme Lafouasse, il n'y a plus d'interruption de 15 jours en août, période où les légumes sont en pleine production, surtout les tomates. Nous avons donc mis en place un contrat avec deux semaines dites joker sans panier à choisir par l'adhérent entre la mi-juin et mi-septembre. Le tableau créé par Victoire, notre ancienne secrétaire, pour choisir ces deux semaines sans panier (ces deux semaines peuvent être indépendantes et donc

ne sont pas forcément consécutives), a très bien fonctionné pour l'été 2021. Nous allons procéder de la même manière cette année, Elsa s'est proposée pour recréer ce tableau.

Nous sommes à 52 paniers, chiffre atteint dès fin septembre. Pas de souci pour trouver de nouveaux adhérents après le départ d'anciens en septembre 2021. Y compris en cours d'année 2022, grâce à la liste d'attente, qui chaque fois que nous l'avons utilisée a permis de trouver des remplaçants.

Globalement la notation des comptes rendus est majoritairement à 4 (sur une cotation qui va de 1 à 5). Même si certains trouvent que nous avons eu beaucoup de courgettes cet été, et beaucoup de poireaux cet hiver. (1 noté à 2 sans remarque particulière, 4 noté à 3, 38 noté à 4, 16 noté à 12)

La Ferme propose aussi un contrat épicerie cette année 2022 qui propose des pâtes (malheureusement plus les fraîches cette année, car pas assez de commande et pas assez rentable), des légumes secs (pois cassés, pois chiches, lentilles vertes) et des conserves en bocaux (soupes et ratatouille). Un seul.e amapien.ne a adhéré à ce contrat.

Une visite de la ferme a été organisée en 2021 et sera de nouveau organisée en 2022 en mai ou juin. Un car partira d'Arcueil pour se rendre à la ferme. La ferme est également ouverte pour la vente les mercredis et vendredis de 15h à 19h si des amapien.nes souhaitent s'y rendre.

Une réunion avec Thomas sera également organisée en septembre/octobre pour échanger sur le maraîchage, le contenu des paniers, etc.

3. Budinerie - Contrat pain

La ferme de la Budinerie nous remercie d'être à ses côtés pour le pain Budi Bio depuis toutes ces années.

En ce qui concerne la récolte, elle a été correcte et en amélioration par rapport aux dernières années. Nous avons eu de la pluie au bon moment et pas de déluge au printemps dernier. Rick avait eu des soucis de moulin : le 1er moulin était en bout de course, il avait donc fallu le changer. Celui qui avait été acheté en décembre a eu très vite un problème au niveau de la pierre (elle a donc été retaillée et tout fonctionne bien). Ce 2nd moulin ne fournissait pas autant que le 1er. Nous avons dû nous équiper d'un autre moulin. Maintenant, la farine est produite avec 2 moulins plus petits.

La ferme nous propose de venir en visite. Elles ont lieu le samedi matin à 11h. Avec toute cette période de Covid, elles avaient été arrêtées mais peuvent maintenant reprendre. Les amapiens peuvent aussi s'y rendre de façon individuelle.

2021 : 26 contrats avec 45 pains pour un montant total de 5514,80 €

2022 : 27 contrats avec 50 pains pour un montant total de 6031,19 €

4. Corto

Site de Corto : <https://www.corto-paris.org/>

Corto fonctionne en année scolaire, avec 7 livraisons.

Corto est une association qui comprend 111 groupes avec 14000 adhérents regroupés sur 5 lieux.

Le CA actuel de Corto de transition, a été élu en 2021. Sophie Chabot y a été élue. Ce CA réfléchit sur les questions d'évolution de Corto vers une association, fédération d'association, scop... et pour cela il travaille actuellement sur l'analyse de la gouvernance et de l'organisation.

Notre groupe SUD – Les paniers d'Arcueil

Nous sommes 41 adhérents pour la saison 2021-2022 et ce chiffre est relativement stable. Sébastien et Marie sont co-référents, et Magda prend ses marques comme référente pour le groupe des alter conso.

Cagette & finances

Nous continuons d'utiliser Cagette qui permet une bonne centralisation des commandes.

La séparation des produits pré-commandés améliore leur gestion.

Marie-Jo assure toujours le suivi des virements avec rigueur !

Le montant moyen des commandes est de 1900 € par livraison

Le surplus permet souvent de faire une ou 2 commandes pour ceux qui oublient.

Produits et producteurs

Les producteurs de Corto connaissent des difficultés liées à la sécheresse, aux incendies, ou autres, et sont parfois contraints d'ajuster les commandes en fonction des récoltes.

Le soutien de Corto pour développer de nouvelles cultures est apprécié : avocats, bananes...

De nouveaux producteurs (fromage, épicerie...) ont été sélectionnés. Les fromages séduisent.

Cagnotte solidaire

Les dons pour la Cagnotte solidaire de Corto permettent d'acheter des produits aux producteurs et de les soutenir.

Notre groupe récupère des dons de produits pour l'Eclaircie : oranges la plupart du temps mais aussi riz et légumineuses. Ces deux derniers produits n'étant pas très populaires, nous orientons plus sur les pâtes et les sauces tomates.

Le montant de la cagnotte solidaire a été de 11000 € pour l'ensemble de l'association Corto pour 2021. Les dons reçus par l'Eclaircie dépassent les dons de notre groupe.

Participation

Face aux difficultés de mobilisation en fin d'année 2020/2021, il a été demandé pour adhérer sur la nouvelle saison 2021/2022 de se libérer au moins une fois un mercredi pour aller chercher les produits à Ivry, et de faire deux distributions un jeudi. Le système d'inscription à l'avance a permis de faire moins de relances.

4 personnes sont nécessaires pour la réception des produits le mercredi à Ivry, et 4 personnes pour préparer les commandes (sur 2h) et 1 ou 2 pour distribuer (si les commandes ont été préparées à l'avance).

Partenariats

Le partenariat avec l'Eclaircie (épicerie solidaire de la MDS) continue, en nous prêtant la camionnette de l'épicerie pour aller chercher les produits Corto à Ivry.

Il y a eu un bon dialogue avec Fanny et toute l'équipe de la MDS.

5. Collectif Percheron

Coordination

Elsa Braouezec et Danièle Guillemot coordinatrices depuis l'été 2021.

La transmission par Sandrine Hudut et Victoire Dumand après l'AG précédente a permis les meilleures conditions possibles : tout se passe bien.

Présentation du Collectif Percheron

C'est un collectif créé en 2009 de 30 agriculteurs et artisans, situés au sud de la Normandie, essentiellement dans le Perche. Le collectif appartient aux producteurs. Une marge de 16% est appliquée pour le collectif et 84% va aux producteurs.

Depuis la crise COVID, les commandes ont augmentées et une deuxième salariée a été recrutée. Il n'y a pas eu de baisse de ventes entre 2020 et 2021 contrairement à ce qui est

observé sur d'autres débouchés. Le collectif a été occupé par la mise en place du nouveau site internet et va maintenant préparer les prochaines portes ouvertes.

La productrice de porc et notamment du boudin noir a arrêté son activité. La ferme du Val Primbert (brebis laitières) reprend l'activité et les boudins noirs pourraient être de nouveau disponibles. Un nouveau producteur a rejoint le collectif pour proposer de l'huile de tournesol.

Fonctionnement de la commande et livraison des produits

Pour commander les produits, il faut avoir déjà un contrat avec notre AMAP et s'inscrire sur le site du collectif (nous validons l'entrée). Il y a une commande par mois, livrée le samedi matin. Chacun est libre de commander ce qu'il veut une seule ou plusieurs fois dans l'année, sans minimum.

Pour la réception et la répartition de la marchandise, nous avons besoin de 4 ou 5 personnes de 9h30-40 à 11h, puis de 2 personnes de 11h à 12h quand les personnes viennent chercher leur commande.

En 2021, 11 livraisons ont été organisées avec en moyenne 21 commandes (variant entre 17 et 28 commandes) pour un montant moyen sur l'année de 1550€ (variant entre 1150 et 2300€). 41 amapiens ont commandé.

Quelques évènements dans les fermes du Perche

Comme pour les autres contrats, un principe de l'AMAP est d'avoir un contact direct avec les producteurs, qui nous parlent de la vie de leur ferme. C'est très enrichissant, pour mieux comprendre les conditions de production, de transformation, les relations avec l'agriculture conventionnelle, la question du changement climatique, etc... Ils nous alertent quand il y a des problèmes qui peuvent avoir des répercussions sur nos commandes. Quelques exemples :

- au printemps dernier, les productions de sarrasin de plusieurs agriculteurs bio ont été contaminées au prosulfocarbe, un herbicide très volatile utilisé en conventionnel, et ont dû être détruites. Ça a notamment mis une nouvelle exploitation du Perche en grande difficulté
- les chèvres de la ferme Des Pampilles, dont la lactation s'arrête habituellement vers décembre, n'ont plus eu de lait 2 mois en avance (dès octobre), sans qu'on sache bien pourquoi
- Sophie, qui élève des porcs et fait un superbe boudin, arrête et se tourne vers l'enseignement. Elle nous a dit ses difficultés avec l'atelier de découpe, pas adapté à la qualité qu'elle défend
- plus positif : le cidre du Perche a obtenu l'AOC....

Le producteur du GAEC du Pis-Vert (25 vaches laitières sur 60ha) présent à l'AG a donné des informations sur sa production. Il a repris la ferme en 2007 et est un des fondateurs du Collectif Percheron. La ferme comprend 2 associés et emploie 5 personnes. Il a augmenté légèrement ses prix en janvier et verra s'ils augmenteront davantage l'an prochain avec les augmentations de prix du carburant et du matériel agricole. Il a rencontré en 2021 un problème de contamination au prosulfocarbe du sarrasin qui a causé une perte de 7000€. Récemment, suite à la présence d'une bactérie dans la fromagerie pour la fabrication des tommes, une perte de 11000€ a été enregistrée.

Portes ouvertes

Nous avons assisté à la journée des coordinateurs le 25 septembre à la ferme du Val Primbert (fromage de brebis, viande de bœuf). C'était très intéressant, on a visité la ferme et échangé, par exemple, sur le bien-être animal, les conditions de travail, les évolutions des cultures pour faire face au changement climatique... ça a été aussi l'occasion de faire remonter des suggestions des Amap (par exemple, un producteur va essayer de proposer à la commande plus de fruits, comme la rhubarbe).

Par contre, les portes-ouvertes (en septembre aussi) n'ont pas eu beaucoup de succès.

Pour les prochaines (dates à confirmer), on propose d'affréter un car d'Arcueil pour s'y rendre.

6. Habert

Contrat à l'année avec un poulet moyen ou équivalent. Léna est nouvelle référente depuis septembre. En ce moment, ils rencontrent des problèmes avec l'augmentation du prix de l'essence. Il est proposé que l'AMAP aide financièrement la famille Habert en ouvrant les commandes des derniers mois de la saison à tous les amapien.nes.

Il y a 27 contrats en 2021-2022 (-5 par rapport à l'année précédente).

Ils ont également eu un souci avec un hangar qui a brûlé et la grippe aviaire qui contraint à ne pas laisser les animaux en plein air.

La famille Habert est toujours à la recherche de repreneurs pour prendre leur retraite dans 5 ans.

7. Fruits

Le producteur demande à livrer le mercredi matin autour de 9h, afin de pouvoir rentrer plus tôt sur l'exploitation et pouvoir y travailler l'après-midi. Jusqu'à récemment, il livrait le mercredi après-midi mais il s'est rendu compte qu'en partant très tôt le matin, il évitait les bouchons et gagnait beaucoup de temps.

Or la maison des solidarités refuse : stockage des sacs de fruits dans la cuisine alors que la pièce peut être occupée et l'horaire est trop tôt ou trop aléatoire.

La conséquence possible est de perdre ce contrat, si le producteur estime que la perte de temps est trop lourde par rapport au gain.

Une réunion sera organisée avec Catherine et Fanny pour trouver une solution.

Nombre de paniers : 21 simples et 9 doubles, soit 39 paniers.

8. Champignons

La champignonnière a eu des problèmes pour faire pousser les champignons de Paris ces derniers mois. Elle a dû s'approvisionner auprès d'une coopérative, qui va déposer le bilan prochainement.

Il semble néanmoins que la pousse reprenne puisqu'il est prévu des champignons de Paris dans le panier de la semaine prochaine.

Ils ont toujours un souci pour s'approvisionner en fumier. Jusqu'à présent, ils avaient accès à un fumier déjà travaillé et de qualité, aujourd'hui ils arrivent à s'approvisionner mais seulement en fumier non préparé, ils doivent donc le faire eux-mêmes (sorte de période de maturation), avec les conséquences que cela implique : plus de travail, embauche d'une personne supplémentaire et donc alourdissement des charges, aléa supplémentaire directement lié au travail du fumier (risque de développement de bactéries...).

Ils ont été contraints d'augmenter les prix de leur production (hors AMAP) pour couvrir ces nouveaux frais et la hausse des carburants.

Malgré tout, ils ont pu fournir toutes les AMAPs, même si la quantité dans les paniers a dû être légèrement réduite.

Nombre de paniers : 13 moyens et 16 petits, soit 29 paniers.

9. Miel

Les ruches de l'exploitation familiale de Pascal BOYARD sont situées dans un rayon de 15 km maximum autour de Briis sous Forges dans l'Essonne. La majorité des ruches sont dans le Parc Naturel Régional de la haute vallée de Chevreuse. Les miels récoltés suivent les floraisons du territoire que les abeilles butinent.

Il pratique l'élevage et la récolte. Il cherche à développer des abeilles résilientes à l'évolution de leur écosystème. Il ne tire son miel que d'une partie de ses ruches.

La saison 2021

Elle a été marquée par un épisode de redoux en février et des gelées fin mars. Beaucoup de fruitiers et d'arbres à fleur ont été victimes de gel au moment de la floraison. Cela a impacté lourdement la récolte de miel (pas de tilleul, les fleurs ont été arrosées par de fortes pluies en juin). Pascal n'avait plus de stock à la fin de l'année 2021.

La production de bonbons aux miels a été resserrée sur ceux qui plaisent le plus (Boule fourrée au miel, Eucalyptus...).

Les commandes en 2021

Nous avons été 20 personnes à commander le 25 mars 2021, pour 336 €

Nous avons été 26 personnes en novembre 2021, pour un total de 657 €

Les miels d'Acacia, de Châtaignier et de printemps sont les plus commandés avec un miel arrangé AroMiel Citron qui plaît particulièrement (notamment pour la cuisine).

La gestion

Ouverture de la commande un mois à l'avance.

Livraison sur un jeudi

Depuis la commande de novembre, règlement après livraison par virements individuels à l'AMAP qui règle le total à l'apiculteur. Encore merci à Marie-Jo pour cette gestion.

Pas d'engagement nécessaire, Pascal a plus de demandes que de stock.

L'épisode de redoux que nous avons vécu en ce mois de mars 2022 a fait fleurir bon nombre de fruitiers (à noyau). Le froid et la pluie qui ont suivi abîment les fleurs et mettent à mal les colonies d'abeilles mellifères. La saison 2022 commence difficilement. Pascal ne nous proposera certainement qu'une commande encore cette année, en octobre-novembre.

C. Rapport moral 2021

L'AMAP - Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne – a pu reprendre une vie associative plus conviviale ; cette année 2021 a été ponctuée par de nombreux événements. Comme à son habitude l'équipe de la MDS a toujours été présente pour nous aider, nous soutenir et nous conseiller pour organiser nos distributions et nos activités festives.

La vie associative de notre AMAP a été contrainte par le Covid jusqu'en avril, mais au mois de mai, nous avons pu réaliser une visite commune avec la MDS à la ferme de notre maraîcher. Puis une kermesse joyeuse a eu lieu dans la cour sous un beau soleil, les enfants ont pu déambuler sur différents stands pour découvrir les fruits, les légumes, les plantes aromatiques, les effets des pesticides, le changement climatique....

A la rentrée de septembre, le mois a été riche en événements. Nous avons reconstruit une nouvelle cabane avec des matériaux de récupération – merci Hélène. Cet atelier a été suivi par notre traditionnel repas des quatre saisons qui a enfin pu reprendre. Cette journée a été l'occasion pour les amapiens de faire ensemble, de s'entraider pour créer notre nouvelle cabane commune, nous remercions bien sûr David qui fut très pédagogue et patient avec les amapiens apprentis bricoleurs. Cette rentrée a été aussi ponctuée par la mise en place d'un nouveau contrat avec la brasserie Nemeto, à cette occasion Dominique a organisé un petit apéro comme elle sait si bien le faire, et par la journée des associations grâce à laquelle de nouveaux adhérents ont pu nous rejoindre.

L'année 2021 a fini par un événement qui est une institution pour nous et la Maison des Solidarités : le marché éphémère de Noël. Cette année, il a eu lieu pour la première fois en extérieur, dans la cour et sur le mail, mais nous avons pu nous réchauffer grâce à la soupe et au vin chaud. Merci à tous les exposants et aux services techniques qui ont fait que ce marché a été apprécié par tous.

L'AMAP porte des valeurs de solidarités , tout d'abord avec ses paysans partenaires pour soutenir une agriculture durable et locale qui permet de nous nourrir sans exploiter les écosystèmes. Mais une AMAP c'est aussi créer du lien sur son territoire, c'est pourquoi nous avons mis en place un nouveau type d'événement : « les rencontres de l'AMAP » afin d'accueillir et découvrir des initiatives citoyennes locales ou des associations du territoire qui œuvrent pour une transition vers un monde plus résilient et solidaire. Ces rencontres ont été inaugurées par l'association Terres de liens qui aide à l'installation de nouveaux paysans. Puis le collectif citoyens Regards en transition qui organise des ciné-débats est venu nous parler des projections de 2021 et 2022 au cinéma Jean Vilar. Et enfin, l'équipe du pacte pour la transition d'Arcueil qui demande des mesures plus écologiques et plus justes nous a questionné sur les actions nécessaires des politiques locales. En 2022, ses rencontres continuent, elles ont lieu tous les mois et sont ouvertes à tous, alors n'hésitez pas, venez discuter, papoter, échanger, créer du lien.

Merci à tous les amapiens pour leur participation à ces activités et leur implication dans la vie de notre association. Et bien sûr, l'AMAP remercie toute l'équipe de la MDS sans qui nous ne pourrions pas réaliser tous ces événements.

Le CA de L'AMAP les paniers d'Arcueil.

Vote du rapport moral 2021

17 présents + 31 procurations pour le vote du rapport moral

Contre 0

Abstention 0

Rapport moral accepté à l'unanimité.

D. Rapport financier

Au 31 décembre 2020 nous avons un solde de 7180.11 €

Au 31 décembre 2021 notre solde était de 6318.71 €

A ce jour, nous avons 6226,67 € sur le compte.

Il faut ajouter le montant des commandes de mars de Corto et du Perche d'amapiens qui n'ont pas encore réglé, soit 427,16 €

Nous arrivons donc à ce jour à un solde de **6653,83 €**

Les principales dépenses en 2021 ont été :

- La location du car pour la visite de la Ferme Lafouasse = 528 €
- L'achat de guirlandes pour éclairer la cour de la MDS = 116,10 €
- La fourniture de matériel pour la cabane = 174.50 €
- La participation à l'achat des sacs MDS pour les 10 ans = 495 €
- L'adhésion à l'Amap IDF = 540 €

Ce qui représente 1853,60 € de dépenses.

98 adhésions enregistrées cette année.

Les prévisions de dépense cette année sont la location d'un car pour la visite de la Ferme de Lafouasse ainsi que pour la visite du Perche.

Vote du rapport financier 2021

17 présents + 31 procurations pour le vote du rapport financier

Contre 0

Abstention 0

Rapport financier accepté à l'unanimité.

E. Sujets divers

Participation à Terre de Liens

L'AMAP propose d'adhérer à l'association Terre de Liens (50€/an). Il est également proposé de faire un don à l'association ou la fondation (modalités et possibilités à vérifier, proposition d'un don de 1000€ à confirmer).

Les discussions lors de l'AG ont conclu d'adhérer à l'association et de confirmer la possibilité de don et son montant.

Rendez-vous de l'AMAP

Les rencontres avec les associations vont continuer jusqu'à l'été et à la rentrée. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez proposer une association.

Il est possible de diffuser des informations aux amapien.nes si validé par le CA. Il est possible de proposer aux amapien.nes lors de leur adhésion s'ils souhaitent s'abonner à l'agenda collaboratif.

Le prochain repas des 4 saisons et bal aura lieu en juin (date à confirmer).

F. Élection du Conseil d'Administration

Petit tour d'horizon des membres qui souhaitent rester au CA pour la prochaine saison:

- Léna ARTHUR : Référente Habert
- Caroline ARTUS : Référente Fruits et Champignons
- Aurélie BORG
- Elsa BRAOUEZEC : Référente Collectif Percheron et Secrétaire
- Sophie CHABOT
- Marie DEVAUX : Référente Corto
- Sébastien GILLET : Référent Corto et Miel
- Danièle GUILLEMOT : Référente Collectif Percheron
- Céline HATON : Présidente
- Dominique LELEU
- Marie-José VIDAL : Trésorière et co-présidente, Référente Légumes

Merci aux amapien.nes qui souhaitent les rejoindre pour cette nouvelle saison :

- Thomas Girin : Référent Bière

17 voix + 31 procurations pour la composition du CA

0 Contre
0 Abstention

12 élus

G. Élection du Bureau

Election organisée lors de la première réunion du nouveau CA le 21 avril.

Parmi le conseil d'administration, le bureau est composé de :

- Céline Haton : Présidente
- Marie-José Vidal : Trésorière et co-présidente
- Elsa Braouezec : Secrétaire

9 voix parmi les membres du CA + 3 procurations pour la composition du bureau

0 Contre
0 Abstention

3 élues